

## Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



### DRANO® MAX GEL

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

Numéro de la FDS  
350000032917GEN\_SOF Number 60528

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

### Informations sur le produit

**Nom du produit** : DRANO® MAX GEL

**Utilisation recommandée** : Entretien des canalisations

**Restrictions d'utilisation** : Utiliser uniquement comme dirigé sur l'étiquette

**Producteur, importateur, fournisseur** : S.C. Johnson et Fils, Limitée  
1 Webster Street  
Brantford ON N3T 5R1

**Téléphone** : +1-800-558-5566

**Numéro d'appel d'urgence** : Téléphone D'Urgence Médical et de Transport (24 Heures)  
(866) 231-5406  
Téléphone D'Urgence Médical International (24 Heures) (952)  
852-4647  
Téléphone D'Urgence de Transport en Canada (24 Heures)  
(613) 996-6666

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification de la substance ou du mélange

#### Système général harmonisé de classification (GHS)

Classification dangereuse	Catégorie de danger	Identification des dangers
Corrosion cutanée	Catégorie 1C	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	Provoque de graves lésions des yeux.

### Étiquetage

**Symboles de danger**  
Corrosion

**Mention d'avertissement**

## Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



### DRANO® MAX GEL

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

Numéro de la FDS  
350000032917GEN\_SOF Number 60528

Danger

#### Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération agréée.

Porter des gants de protection.

Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**Autres dangers** : Non identifié

### 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produits chimiques dangereux présents à ou au-dessus des niveaux à déclaration obligatoire tel que défini par Canadian Règlement sur les Produits Dangereux sont énumérés dans ce tableau

Nom Chimique	No.-CAS	Pourcentage de poids
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	3.00 - 5.00
Chlorure de sodium	7647-14-5	1.50 - 3.00

## Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



### DRANO® MAX GEL

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

Numéro de la FDS  
350000032917GEN\_SOF Number 60528

L'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact (de concentration) de cette composition a été retenu comme secret commer.

Pour de plus amples renseignements sur les ingrédients présents dans le produit, consulter le site [www.whatsinsidescjohnson.com](http://www.whatsinsidescjohnson.com).

#### 4. PREMIERS SECOURS

##### Description des premiers secours

**Contact avec les yeux** : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

**Contact avec la peau** : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**Inhalation** : EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Ingestion** : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

##### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Effet sur la peau : Provoque des brûlures graves de la peau.  
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Inhalation : Peut irriter le système respiratoire.

## Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



## DRANO® MAX GEL

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

Numéro de la FDS  
350000032917GEN\_SOF Number 60528

Ingestion : Provoque des brûlures de l'appareil digestif.  
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction appropriés** : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

**Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie** : Le contenant peut fondre et répandre en chaleur du feu.

**Information supplémentaire** : Porter une combinaison de protection intégrale et un appareil de protection respiratoire isolant autonome à pression positive. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles** : Porter un équipement de protection individuel.  
Laver soigneusement après manipulation.

**Précautions pour la protection de l'environnement** : En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets dans l'environnement.

**Méthodes et matériel de confinement et de** : Endiguer les renversements considérables.  
Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

## **DRANO® MAX GEL**

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

Numéro de la FDS  
350000032917GEN\_SOF Number 60528

### **nettoyage**

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **Manipulation**

#### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.  
**TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.**  
Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.  
Laver soigneusement après manipulation.

#### **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

### **Stockage**

#### **Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

: Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.  
Garder sous clef.  
Conserver dans le conteneur d'origine.  
Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en aluminium avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

## Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



### DRANO® MAX GEL

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

Numéro de la FDS  
350000032917GEN\_SOF Number 60528

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition professionnelle

Les limites d'exposition par IACGIH ou IOSHA n'ont pas été établies pour ce produit ou les ingrédients à déclarer sauf indication contraire dans le tableau ci-dessus.

### Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire** : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. L'émission d'une quantité importante de vapeurs peut être contrôlée au moyen d'une ventilation locale par aspiration ou d'une protection respiratoire.
- Protection des mains** : Gants en caoutchouc
- Protection des yeux** : Porter des lunettes de protection à l'épreuve des projections de produits chimiques.
- Protection de la peau et du corps** : Des chaussures ou bottes de protection.
- Mesures d'hygiène** : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver à fond après manipulation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Forme** : liquide
- Couleur** : jaune clair
- Odeur** : inodore
- Seuil olfactif** : Test non applicable pour ce type de produit.

## Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



### DRANO® MAX GEL

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

Numéro de la FDS  
350000032917GEN\_SOF Number 60528

<b>pH</b>	: 11.5 - 13.5
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	: 32 °F
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	: 100 °C
<b>Point d'éclair</b>	: ne forme pas d'étincelles
<b>Taux d'évaporation</b>	: Test non applicable pour ce type de produit.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	: Test non applicable pour ce type de produit.
<b>Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	: Test non applicable pour ce type de produit.
<b>Pression de vapeur</b>	: Test non applicable pour ce type de produit.
<b>Densité de vapeur</b>	:
<b>Densité relative</b>	: 1.0497 g/cm <sup>3</sup> à 25 °C
<b>Solubilité(s)</b>	: complètement soluble
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	: Test non applicable pour ce type de produit.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	: Test non applicable pour ce type de produit.
<b>Température de</b>	: Test non applicable pour ce type de produit.

## Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



### DRANO® MAX GEL

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

Numéro de la FDS  
350000032917GEN\_SOF Number 60528

#### décomposition

**Viscosité, dynamique** : 830 mPa.s  
à 25 °C  
Méthode: ASTM D 2196

**Viscosité, cinématique** : Test non applicable pour ce type de produit.

**Propriétés comburantes** : Test non applicable pour ce type de produit.

**Composés organiques volatils** : 0 % - Des exemptions supplémentaires peuvent s'appliquer  
**Total VOC (% en poids) \*** \*comme défini par les réglementations d'états et fédérales des Etats-Unis pour les produits de consommation

**Autres informations** : Non identifié :

#### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**Stabilité chimique** : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**Possibilité de réactions dangereuses** : Si le mélange accidentel se produit et le gaz toxique est formé, secteur de sortie immédiatement. Ne retournez pas jusqu'à ce que bon aéré.

**Conditions à éviter** : Sources directes de chaleur.

**Matières incompatibles** : Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de



## Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



### DRANO® MAX GEL

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

Numéro de la FDS  
350000032917GEN\_SOF Number 60528

javel), ou d'autres produits d'entretien.  
Des bases fortes

**Produits de décomposition dangereux** : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

#### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Toxicité aiguë par voie orale** : DL50 > 5000 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation** : CL50 > 10 mg/L

**Toxicité aiguë par voie cutanée** : DL50 > 5000 mg/kg

Propriétés du SGH	Classification	Voies d'entrée
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Oral(e)
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Dermale
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - poussière et buée
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Vapeur
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Par gaz
Corrosion cutanée	Catégorie 1C	-
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	-

## Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



### DRANO® MAX GEL

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

Numéro de la FDS  
350000032917GEN\_SOF Number 60528

Sensibilisation cutanée	Aucune classification proposée	-
Sensibilisation respiratoire	Aucune classification proposée	-
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune classification proposée	-
Cancérogénicité	Aucune classification proposée	-
Toxicité pour la reproduction	Aucune classification proposée	-
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucune classification proposée	-
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucune classification proposée	-
Danger par aspiration	Aucune classification proposée	-

**Condition médicale aggravée** : Des gens qui ont des affections chroniques respiratoires comme l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peut être plus prédisposés à l'irritation.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Produit** : Le produit lui-même n'a pas été testé.

### Toxicité

**Les ingrédients de cette formule ont été examinés et on s'attend à aucun impact négatif pour l'environnement s'il est utilisé confor**

### Toxicité pour les poissons

Composants	Point	Espèce	Valeur	Durée
------------	-------	--------	--------	-------

**Fiche de données de sécurité**

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux

**DRANO® MAX GEL**

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

 Numéro de la FDS  
 350000032917GEN\_SOF Number 60528

	final			d'exposition
Hypochlorite de sodium	CL50	Poisson	0.06 mg/l	96 h
	NOEC		0.01 - < 0.1 mg/l	28 d
Chlorure de sodium	Essai en dynamique CL50	Lepomis macrochirus	5,840 mg/l	96 h
	NOEC	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	252 mg/l	33 d

**Toxicité pour les invertébrés aquatiques**

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
Hypochlorite de sodium	CE50	Ceriodaphnia dubia	0.035 mg/l	48 h
Chlorure de sodium	Essai en statique CE50	Daphnia magna (Grande daphnie )	340.7 - 469.2 mg/l	48 h
	NOEC	Daphnia pulex	314 mg/l	21 d

**Toxicité des plantes aquatiques**

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
------------	-------------	--------	--------	--------------------

## Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



### DRANO® MAX GEL

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

Numéro de la FDS  
350000032917GEN\_SOF Number 60528

				on
Hypochlorite de sodium	CE50r	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	0.0499 mg/l	
Chlorure de sodium	Cl50	algue	3,014 mg/l	72 h

#### Persistence et dégradabilité

Composant	Biodégradation	Durée d'exposition	Résumé
Hypochlorite de sodium	Donnée non disponible		
Chlorure de sodium	Donnée non disponible		

#### Potentiel de bioaccumulation

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n-octanol/eau (log)
Hypochlorite de sodium	Donnée non disponible	-3.42
Chlorure de sodium	1.09 QSAR	0.54

#### Mobilité

Composant	Point final	Valeur
Hypochlorite de sodium	Donnée non disponible	
Chlorure de sodium	Donnée non disponible	

#### Évaluation PBT et vPvB

Composant	Résultats
Hypochlorite de sodium	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
Chlorure de sodium	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

**Fiche de données de sécurité**

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



**DRANO® MAX GEL**

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

Numéro de la FDS  
350000032917GEN\_SOF Number 60528

**Autres effets néfastes** : Aucun(e) à notre connaissance.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritrus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

S'il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

## Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



### DRANO® MAX GEL

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

Numéro de la FDS  
350000032917GEN\_SOF Number 60528

	Transport par route	Transport maritime	Transport aérien
<b>Numéro ONU</b>	1760	1760	1760
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Liquide Corrosif, N.S.A. mélange contenant (Hydroxyde de sodium, Hypochlorite de sodium)	Liquide Corrosif, N.S.A. mélange contenant (Hydroxyde de sodium, Hypochlorite de sodium)	Liquide Corrosif, N.S.A. mélange contenant (Hydroxyde de sodium, Hypochlorite de sodium)
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	8	8	8
<b>Groupe d'emballage</b>	III	III	III
<b>Dangers pour l'environnement</b>	-	P	-
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.
<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.

#### 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

**État actuel de notification** : Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act (TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)

## Fiche de données de sécurité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



### DRANO® MAX GEL

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

Numéro de la FDS  
350000032917GEN\_SOF Number 60528

- État actuel de notification** : Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
- Prop. 65 de la Californie** : Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.
- Règlements du Canada** : Ce produit a été classé selon les critères de la Loi sur les Produits Dangereux et Règlement.

#### 16. AUTRES INFORMATIONS

##### HMIS Ratings

<b>Santé</b>	3
<b>Inflammabilité</b>	0
<b>Réactivité</b>	0

##### Codes Pour le NFPA

<b>Santé</b>	3
<b>Feu</b>	0
<b>Réactivité</b>	0
<b>Spécial</b>	-

Cette information est fournie conformément à la documentation des Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT) du Canada. L'information fournie est conçue pour les lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépasse celle imprimé sur l'étiquette des produits de consommateurs.

**Fiche de données de sécurité**

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



**DRANO® MAX GEL**

Version 1.1

Date d'impression 01/08/2018

Date de révision 08/01/2017

Numéro de la FDS  
350000032917GEN\_SOF Number 60528

**Information supplémentaire**

Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par	SC Johnson Global Safety Assessment & Regulatory Affairs (GSARA)
-------------	--